

Coordination de travaux en présence d'amiante et de plomb

OBJECTIFS

Connaître les problématiques et enjeux des risques amiante et plomb.
Connaître les principales réglementations applicables.
Savoir construire une démarche de maîtrise des risques amiante et plomb.

TYPE DU PUBLIC

Coordonnateurs SPS.

PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

PÉDAGOGIE

OUTILS ET MOYENS

- > **Méthodes pédagogiques**
Alternance d'exposés et d'études de cas.
- > **Moyens techniques**
PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.
- > **Moyens humains**
Formateur qualifié, préventeur et intervenant sur des missions de prévention du risque lié à l'amiante et au plomb.

ÉVALUATION

- > Cette formation fait l'objet d'une évaluation des acquis.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

CONTENU

JOUR 1

- > **L'amiante et les risques pour la santé**
Le matériau amiante • Présentation des effets sur la santé humaine • Présentation synthétique des matériaux amiantés
- > **Cadre réglementaire applicable à la prévention du risque amiante**
Les repérages obligatoires, focus et étude de cas sur le repérage amiante avant travaux • La protection des travailleurs, focus sur les dispositions communes et spécifiques à la SS3 et SS4 • La gestion des déchets amiantés (nature des déchets, transport et traçabilité) • les points de vérification du CSPS
- > **En présence d'amiante : distinction entre les travaux SS3/SS4**, sur la base des logigrammes de la DGT
- > **Amiante : enjeux juridiques et financiers en cas d'écart réglementaire, aléas, etc.**
- > **Le plomb et les risques pour la santé**
Les utilisations • Présentation des effets sur la santé humaine
- > **Cadre réglementaire applicable à la prévention du risque plomb**
Les repérages obligatoires, focus sur le repérage plomb avant travaux • La protection des travailleurs • La gestion des déchets (nature des déchets, transport et traçabilité)

JOUR 2

- > **Opérations de retrait ou d'encapsulation de matériaux amiantés (SS3)**
Organisation de l'opération de traitement de l'amiante (détermination des travaux à exécuter, prise en compte du planning et phasage des travaux) • Evaluation des risques pour prise en compte dans le PGC • Conditions d'installation de l'entreprise sur site et travaux préliminaires • Contrôles de restitution de la zone de travaux • Etude de cas lecture d'un plan de retrait

- > **Gestion des interventions sur matériaux amiantés ou susceptibles d'émettre des fibres d'amiante (SS4)**
Etude de cas lecture d'un mode opératoire
- > **Travaux en présence de plomb**
Prise en compte du risque plomb dans le PGC

MODALITÉS

Durée : 2 jours (14h) en présentiel.

Prix : nous consulter.